



« Il n'est pas simple pour nous de recueillir les données de prescription de médicaments réalisées par nos praticiens et exécutées en ville (PHMEV). Or nous en avons besoin pour mener à bien notre politique de bon usage et mettre en place les actions pertinentes en vue de satisfaire nos engagements.

»

Largement partagée, cette observation de deux pharmaciens du CHU de Nice, Rémy Collomp et Pierre-Antoine Fontaine, a conduit UniHA à proposer aux établissements hospitaliers

l'application Eureka Med

développée par la société lyonnaise

[HEVA](#)

.

Ce service innovant permet aux établissements de santé de visualiser et d

,

analyser les données de prescriptions de médicaments remboursés en ville et prescrits à l'hôpital

,

hôpital

.

Ces prescriptions peuvent être suivies à partir des données anonymisées extraites du SNIIRAM

(

Système national d'information interrégimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM)

,

information interrégimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM)

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

Assurance maladie

),

une

base de do

nnées

maintenue par la

CNAM.

Ces informations

sont

accessibles

sur

Open Medic et Open PHMEV

, d

eux

bases

qui

présentent

les prest

ations de remboursement des médicaments délivrés en ville à l'

,

échelon régional

et

celles

réalisées à l'hôpital et délivrées en ville

.

Eureka Med' restitue les informations à travers un traitement visuel et ergonomique des données sous forme de cartograph

ies dynamiques, d

,

infographies et de fiches interactives en ligne.

Le recul pos

sible est de 5 ans. Le p

érimètre analysé peut être national, régional, le GHT ou l'

,

établissement.

Les établissements peuvent ainsi :

- visualiser les consommations de médicaments délivrés en ville (prescripteurs en ville et à l'hôpital) ;

- visualiser les consommations de médicaments issus de Prescriptions Hospitalières Médicamenteuses Exécutées en Ville (PHMEV) ;

- analyser les prescriptions de médicaments selon différents points de vue (territoire, typologie d'établissement, famille thérapeutique, etc.) ;

- mesurer l'évolution des consommations en comparant les données d'une année avec celles de la précédente ;

- comparer les données de consommations de deux classes médicamenteuses sur une même aire géographique ou de deux aires géographiques sur même sélection de médicaments .

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

Ces informations sont particulièrement utiles à la définition et au suivi des politiques d'amélioration de la qualité

, comme à

la

pertinence

des prescriptions médicales.

Elles

apportent

une

haute

valeur ajoutée

à

l'analyse médicalisée des pratiques de soins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Elles peuvent également être

utiles à la formation

des futurs médecins.

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

« Capturer des intéressements sur les économies que l'Assurance Maladie constate dans les dépenses de ville »

Ce marché est mis en place dans le cadre d'un contrat de « marché public de services innovants »

suite à l'

,

analyse de la pertinence

effectuée par des pharm

aciens hosp

italiens du CHU de Bordeaux, Lille

et des équipes UniHA.

Pour les GHT, il prévoit que chaque établissement dispose d'une licence d'usage du site Eureka Med

,

, sans limitation du

nombre d

,

utilisateurs

, sous forme d

,

abonnement annuel

.

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

« Les développements opérés par l'entreprise HEVA donnent aux établissements de santé la capacité de piloter leur empreinte financière pour les prescriptions des hôpitaux mais exécutés en ville (pharmacie de ville),

fait remarquer Bruno Carrière, directeur général

d
,

UniHA

;

en

proposant

cette solution, UniHA déploie un service qui permettra

aux hôpitaux de son réseau

non seulement d

,

éviter des sanctions

financières

, m

ais surtout de capter des intéressements

sur les économies que l

,

Assurance Maladie constate dans les dépenses de

ville

.

»

Le Cages (contrat d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins)

Le service proposé par UniHA permettra de répondre à l'évolution des Cages (contrats d'amélioration de la qualité et de l'efficience des soins) annoncée dans le PLFSS

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

2020.

L

e Cages

est un

contrat qui lie

l'agence

régionale de santé (ARS), l'organisme local d'assurance maladie et les établissements de santé.

Ce contrat

fixe les

objectifs de r

égulation des dépenses, d'amélioration des pratiques

. Rendu obligatoire,

il es

t signé pour une durée maximale de 5 ans. En ca

s

de refus par l'établissement d'en conclure un, le directeur général de l'ARS peut

prononcer une

sanction correspondant à 1

% des

recettes versées par

l

'assurance maladie

.

L'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2020, prévoit de recentrer

ce

contrat

autour de 15 priorités axées sur l

a

pertinence.

Le dispositif d'int

éressement associé au Cages sera r

enforcé en

offrant la possibilité aux établissements de récupérer une partie d

es économie

s

générées pour l'assurance maladie afin de mobiliser davantage les services ou les pôles prescripteurs.

Écrit par UniHA

Samedi, 19 Octobre 2019 14:55 - Mis à jour Samedi, 19 Octobre 2019 15:11

Le site Eureka Med' permet d'ailleurs une analyse ciblée portant sur les établissements autorisés à expérim

e

nter

l

,

incitation à la prescription hospitalière de médicaments biologiques similaires délivrés en ville.